



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA
CULTURE**

**ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE**

Section Académique de Normandie

Déclaration de la FNEC FP FO au CSA FS du 26 septembre 2023

Tout d'abord, un nouveau drame s'est produit dans notre académie. La FNEC FP FO apporte tout son soutien à la famille de M. Vittel et à la communauté éducative du collège Laplace de Lisieux et rappelle que ID FO demande avec insistance depuis plus d'un an que les conditions de travail des personnels de direction soient portées à l'ordre du jour de la formation spécialisée du CSA ministériel. Nous réitérons cette demande.

En cette rentrée, l'École publique manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de médecins, d'infirmières, d'assistants sociaux... La charge de travail des personnels explose à nouveau, ils sont déjà exténués.

Devant cette situation, le ministre Attal a fait diversion en interdisant le port de l'abaya. Pour la FNEC FP FO, cette mesure permet de détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée et du chaos organisé par le gouvernement. Ce contre-feu risque de déclencher des conflits et de placer les personnels, en particulier de direction, en grande difficulté. La FNEC FP-FO rappelle que la Laïcité, c'est avant tout le respect de la loi de 1905 qui assure la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat, lequel ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte. Cela passe par l'abrogation des lois anti-laïques, l'arrêt des mesures de territorialisation et de privatisation de l'École : « Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée ! »

La rentrée 2023, c'est aussi la volonté d'imposer le « Le Pacte ». Dispositif qui alourdit la charge de travail des personnels déjà très importante, qui constitue une nouvelle attaque contre les statuts pour permettre une mise au pas des personnels. Il est massivement rejeté, comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'École. A ce sujet, la FNEC FP FO fait sienne la déclaration des syndicats de personnels de direction de notre académie à la rectrice qui disent : « La mise en œuvre du Pacte cristallise tous les mécontentements et sa mise en application dans des délais intenable aura pour effet de mettre les chefs d'établissement en première ligne. Les disparités entre les établissements et au sein des équipes vont encore s'intensifier entre les volontaires d'une part et ceux qui refusent de donner crédit à une réforme considérée par beaucoup comme un leurre. Le dogme de la communication positive auto-réalisatrice l'a emporté sur le bon sens et la pédagogie. Il ne s'agit pas tant de répondre à un besoin réel qu'à faire oublier la pénurie d'enseignants et la désorganisation générée par le système lui-même. ». Nous exigeons son retrait.

Par ailleurs, comment ne pas évoquer, pour cette rentrée, la réforme des Retraites mise en application au 1er septembre qui vole deux ans de vie aux travailleurs. A Force Ouvrière, nous ne tournons pas la page et continuons de revendiquer l'abrogation de la réforme des Retraites. La prochaine victoire en appellera de nombreuses, les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot.

Toujours dans l'optique de prolonger notre temps de travail, sonnait comme une provocation, le Président Macron annonce qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et donc tout ou partie des personnels, reprennent le 20 août. Et que dire de la mise en place des formations hors temps scolaire ?

La situation devient de plus en plus intenable dans de plus en plus d'établissements scolaires en raison de l'inclusion scolaire notamment. L'année dernière, les conditions de travail dégradées des personnels (enseignants, AESH...) ont fait l'objet de centaines de Registres Santé Sécurité au Travail (RSST) sur ce thème. Faute de structures adaptés (ULIS, ITEP, IME, ...) ou de moyens (AESH, classes surchargées, ...), des centaines d'élèves en situation de handicap ne bénéficient pas des conditions d'apprentissages adaptées auxquelles ils ont droit. Pire, le président Macron, avec l'acte 2 de l'école inclusive, voudrait supprimer les établissements spécialisés et fusionner les AESH et les AED ! Cela ne ferait qu'aggraver une situation déjà catastrophique. Nous rappelons notre opposition au projet de l'acte 2 de l'école inclusive.

A la session 2023 des concours enseignants, ce sont 3 000 postes enseignants qui n'ont pas été pourvus. Les causes en sont connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions de travail, masterisation et réforme Blanquer des concours qui a repoussé la titularisation à BAC+6 et a développé de fait la contractualisation et les « job dating ». C'est une réalité que le président Macron ne peut ignorer.

Ainsi, dans ce contexte de rentrée scolaire, la FNEC FP-FO maintient toutes ses revendications :

- Augmentation du point d'indice : 10% tout de suite ! Ouverture des négociations pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 -

- Annulation des 2 000 suppressions de postes et création des postes nécessaires !

- Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive! Maintien et création des places nécessaires dans les établissements spécialisés !

- Mise en place en urgence de concours exceptionnels à Bac+3 pour recruter immédiatement des enseignants fonctionnaires ! Abrogation de la masterisation !

- Abrogation de toutes les contre-réformes : loi Rilhac, réforme du Bac, évaluations d'école, réforme du lycée professionnel, retrait du « Pacte »